

Louis I /Seyssel XVe

Louis I^{er} de la Chambre. 1450-1517

A lire l'histoire tumultueuse de Louis I^{er} de La Chambre, on retrouve un peu des épopées du Moyen-Âge, avec les Ganelon et autres fourbes... Pourtant, Louis fut aussi protecteur des Arts, au moins à travers ses œuvres (il a soutenu ou créé diverses fondations religieuses), gestionnaire : il fit construire la Halle de La Rochette. Enfin, ses épouses n'ont pas connu le sort des femmes de Barbe-Bleue, quoique... la première mourut peut-être rongée de détresse.

Étonnant, passionnant personnage.

Portrait

Louis de Seyssel, dit de La Chambre 1450-1517 ¹

À partir de 1470

- comte de La Chambre,
- vicomte de Maurienne,
- baron de Cuines, des Villars, d'Hurtières, de Châteauneuf, de Barjact, de Sermoyer et de Sainte-Hélène de Millières,
- seigneur de La Rochette, de Chamoux, de l'Heuille, d'Epierre, d'Avrieux, du Bourget, de Pontamafrey, de Neyrieux, de Noyer, de Morillon, etc., etc.,
- vidame de Genève,
- châtelain de l'Ile, d'Aiguebelle et de Tarentaise,
- conseiller et chambellan de Louis XI, roi de France,
- chambellan des ducs de Savoie,
- gouverneur général et régent de Savoie pendant la minorité du duc Philibert Ier.



Louis de la Chambre

"Personaggio turbulente di alti pensieri... » Della Chiesa.

Louis de Seyssel, dit *de La Chambre*, fils d'Aymon de Seyssel, comte de La Chambre, et de Marie de Savoie, succède à son père dans le comté de La Chambre pour la totalité de ses biens, et dans toutes les charges qu'occupait ce dernier.

Amédée IX, duc de Savoie, par lettres patentes datées de Chambéry, le 12 septembre 1471¹, lui confère, pour sa vie durant, les fonctions de vidomne de Genève ainsi que celles de châtelain de l'Ile, d'Aiguebelle et de Tarentaise tant en-dessus qu'en-dessous des roches.

Il épouse d'abord en 1472 **Jeanne de Châlon** apparentée à plusieurs maisons souveraines, marraine du futur Philibert Ier de Savoie. Les graves événements auxquels son mari est mêlé atteignent la santé de Jeanne; il sort de prison pour la retrouver mourante (elle teste à Chamoux, le 23 août 1483, et meurt en septembre).

En 1487, Louis épouse **Anne de La Tour Boulogne**, fille de Bertrand de La Tour, comte d'Auvergne et

de Boulogne, elle-même veuve du prince Alexandre Stuart, fils de Jacques II, roi d'Ecosse. Elle est la mère de Jean de Seyssel-La Chambre. Elle meurt à la Rochette en 1512.

Certains auteurs évoquent une troisième épouse, dont M. de Seyssel-Cressieu ne parle pas.

Louis meurt en 1517, à 72 ans, et rejoint ses deux épouses dans le Couvent des Carmes à la Rochette ; il s'est fait construire un tombeau superbe dans cette église :

"un magnifique mausolée en marbre noir, orné de statues en marbre blanc des quatre vertus cardinales, des douze apôtres et de plusieurs génies symboliques; au-dessus étaient placées les statues, de grandeur naturelle, de Louis de Seyssel, comte de La Chambre, et de ses deux femmes, Jeanne de Châlon, morte en 1483, et Anne de La Tour Boulogne, morte le 13 octobre 1512".

(ce tombeau est contemporain de l'Église de Brou)

Recherche et transcription 2012 A.Dh.

Sources bibliographiques sur Gallica.fr (BNF)

1- ...d'après: *La maison de Seyssel : ses origines, sa généalogie, son histoire...* de Marc de Seyssel-Cressieu (descendant d'une autre branche de la famille de Seyssel) disponible sur le site de la BNF [gallica](http://Gallica)

Sources iconographiques

Portrait de Louis de Seyssel-la Chambre. Avec nos remerciements chaleureux à Jean de Seyssel (Doc JFDh)

Pour les chercheurs : ressources à explorer

Archives départementales de Savoie

SA 145. Province de Maurienne (suite) : Titres de la Maison de la Chambre. **Contrat de mariage de Louis**, fils d'Aymon de La Chambre, vicomte de Maurienne, avec **Jeanne**, fille d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, (1456). Généalogie de la maison de Chalon depuis Jean de Chalon, prince d'orange, avec une partie de l'arbre généalogique des maisons de La Chambre, de Nassau et d'Orléans-Longueville, issues de la maison de Chalon et prétendant à la principauté d'orange (1554)

SA 146 Province de Maurienne : Titres de la Maison de Chambre (suite).

- **Contrat de mariage de Louis**, comte de La Chambre, vicomte de-Maurienne; avec **Jeanne** de Chalon, fille de feu Louis de Chalon, prince d'orange, et d'Eléonore d'Armagnac, fait au château de La Chambre, 3 copies authentiques (1472. 25 mars).

- **Contrat de mariage de Louis**, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, avec **Anne de Boulogne**, fille de Bertrand. comte de Boulogne et d'Auvergne, veuve d'Alexandre, duc d'Albany, copie authentique (1487 14 février).

SA 146 Province de Maurienne : Titres de la Maison de Chambre (suite).

Requête adressée au roi de France par **Jeanne de Chalon**, dame de La Chambre, qui réclame comme fille de Jean de Chalon la propriété du château d'Auberives en Dauphiné, sD. (fin du XIVe s.)

XIVe S. - 1668 - 9 pièces parch., 5 cahiers et 138 pièces papier, 1 sceau.

SA 147. Province de Maurienne : Titres de la Maison de La Chambre (suite).

- Quittance de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, et d'Anne de Boulogne, sa femme, qui reconnaissent avoir reçu de Jean de Bourges, marchand bourgeois de Lyon, leur procureur, la somme de 3 000 livres tournois que **Jeanne, douairière de Bourbon, comtesse de Boulogne, avait été condamnée à leur verser** par arrêt du Parlement, de Paris, copie authentique (1505).

- Cession par Louis, comte de La Chambre, à Robert le Jay, marchand et bourgeois de Paris, de 750 livres tournois pris sur une **pension due par Jeanne de Bourbon**, veuve de Jean de la Tour, comte d'Auvergne

(1505).

- Procurations passées par Jean de La Chambre, vicomte de Maurienne, pour exiger que **la dot due à Barbe d'Amboise**, sa femme, soit versée par Hugues d'Amboise, évêque de Clermont, abbé de Cluny, et les autres administrateurs des biens de Jacques d'Amboise, frère de ladite Barbe d'Amboise (1509-1510).

- Pièces du procès intenté par Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, et Anne de Boulogne, sa femme, au sujet de **l'héritage de Bertrand de la Tour**, comte de Boulogne et d'Auvergne, père de ladite dame de La Chambre, qui revendique cette succession contre Jeanne de Bourbon, veuve de Jean de la Tour, comte de Boulogne et d'Auvergne, remariée au duc d'Albany et administratrice des biens de ses filles, Anne et Madeleine de Boulogne (1502-1511).

1502 - 1511 2 cahiers et 10 pièces parch., 2 reg., 2 cahiers et 27 pièces papier, 1 sceau.

S A 148. Province de Maurienne : Titres de la Maison de La Chambre (suite). **Testament de Louis, comte de La Chambre**, vicomte de Maurienne, qui institue comme héritier universel, Jean de La Chambre, son fils aîné et règle les substitutions, copie (1519, 20 avril).

Vie publique

[1470. Un grand baron des États de Savoie dans la tourmente](#)

[1478-1483. L'affaire du Duc Philibert](#)

[1491-1492. L'affaire de l'évêque de Genève](#)

1470. Un "grand baron" des États de Savoie, dans la tourmente

Louis 1^{er} de Seyssel-La Chambre succède à son père mort en 1470. Il a une vingtaine d'années.

Il contracte mariage en mars 1472, avec Jeanne de Châlon, apparentée à plusieurs maisons souveraines et aux plus grands feudataires de la couronne de France, et choisie pour marraine du futur **Philibert I^{er} de Savoie**.

La situation du comte de La Chambre à la Cour de Savoie est considérable.

Il soutient Yolande de France, veuve en 1472 d'Amédée IX Savoie, Duc de Savoie, et légitime tutrice du prince Philibert, contre les princes, avides de son pouvoir jusqu'à risquer la guerre civile (les princes : ses beaux-frères, et en particulier Philippe, comte de Bresse, et Jean-Louis, évêque de Genève): Louis aurait "*contribué puissamment à permettre à cette princesse de garder les rênes du gouvernement*".¹

Ce qui était normal, en somme : Yolande était sa suzeraine, les seigneurs tiraient une bonne part de leur légitimité et de leur fortune de leur fonction de soutien aux gouvernants.

La Guerre de Cent Ans s'achevait, sans ramener la paix : de Londres à Naples, on intriguait.

Yolande de France était attachée à l'indépendance de la Savoie - or, il ne fait pas bon se trouver le "portier des Alpes" sur le passage obligé des troupes armées ; elle eut à louvoyer entre son frère, Louis XI de France, le Duché de Bourgogne, les Bernois, les Milanais... tous aux prises dans des alliances interchangeables de peu de durée ; pour protéger le Duché, elle s'allia un temps à la Bourgogne : dépit ou méfiance? Écrasé par les Suisses, le Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, la séquestra. Délivrée par Louis XI, qui triomphait, elle dut accepter son autorité.

Il faut dire que Yolande de France, promise toute petite au futur Amédée IX, avait été dès lors élevée à la Cour de Savoie ; puis son frère Louis, encore dauphin... en Dauphiné, s'était rapproché des Savoyards, et, sans prendre l'avis de son père, avait épousé la princesse Charlotte de Savoie : bien des complots se sont ourdis en toute "bonne foi", au nom de droits d'autant plus complexes que toutes les têtes couronnées étaient plus ou moins cousines.

Et chacun tentait de protéger son pré carré - ou mieux, de l'augmenter.^{2 et 5}

Voici 3 versions de la même aventure de Louis 1^{er} de La Chambre, écrites entre 1859 et 1990 : on verra comment la part de l'interprétation de l'auteur, le souci du détail, peuvent faire basculer complètement l'image que nous pouvons nous faire d'un personne *historique*.

Les conclusions valent pour les autres pages de cette rubrique bien entendu !

1478-1483. L'affaire du Duc Philibert...

1^{ère} version, racontée par Marc de Seyssel-Cressieu (en 1900) ¹

À la mort de Yolande de France, en octobre 1478, le Duc Philibert n'a encore que 13 ans.

Les luttes de pouvoir contre la régente n'ont guère cessé depuis la mort d'Amédée IX: les princes, et quelques grands seigneurs de Piémont et de Savoie briguent le gouvernement et cherchent toujours à obtenir la régence.

Après Yolande de Savoie, la succession pour la tutelle du prince

Le seigneur de Miolans et Louis de Seyssel-La Chambre ont des partisans.

Il est convenu que six barons piémontais et six barons savoyards, au nombre desquels se trouvent Myolans et La Chambre, dirigeront les affaires, chacun dans sa province, jusqu'à la majorité du duc dont la personne restera confiée à Grolée que Louis XI, du vivant de sa mère, lui a donné pour gouverneur *"tendant à ce que l'enfant fust imbu dès ses jeunes ans en l'amour et bienveillance de la couronne de France, par un gentilhomme françois : ayant opinion qu'il tiendrait à jamais de ceste nourriture"*.

Mais à Chambéry, une assemblée des notables de Savoie se tourne vers le roi de France : belle occasion pour Louis XI d'intervenir en Savoie.

Fidèle à sa politique de division, il ne donne la régence à aucun des oncles paternels, mais choisit les deux puissants seigneurs de Savoie: **il confie la charge de maréchal du duché à Miolans, et désigne Louis de Seyssel-La Chambre pour la régence et le gouvernement général** en Piémont et en Savoie, pendant la minorité du jeune duc Philibert I^{er}.

Celui-ci s'est mis sous la protection du roi de France (son oncle maternel), et il signe à Chinon, le 19 janvier 1480, des lettres nommant régent et lieutenant général de ses États avec une pension de quatre mille florins, Louis de La Chambre, comte dudit lieu et vicomte de Maurienne *«de domo antiquorum procerum nostrorum et nobis fidelissimorum»*. Cette nomination est reconnue par le Conseil ducal, le 4 février 1480 et, de retour dans ses États, le duc Philibert la confirme par patentes datées de Chambéry, le 15 novembre 1480.

Louis XI croyait que La Chambre et Miolans seconderaient sa politique; il les avait comblés de faveurs, ils avaient pris le parti français du temps de la lutte avec le Duché de Bourgogne. Mais - nous dit Marc de Seyssel-Cressieu, *il avait compté sans le patriotisme de ces deux barons.*" ¹

Patriotisme ? Le mot n'est peut-être pas approprié en XV^e siècle.

Tout en guerroyant en Piémont contre des brigandages, **le lieutenant général, secondé par le maréchal de Savoie, cherche à secouer le joug de la France.**

Louis XI se rapproche alors de Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève, qu'il avait d'abord écarté de la régence, et ordonne à Grolée, gouverneur du duc de Savoie, de quitter Turin et de revenir en France, sous prétexte de chasses en Dauphiné : une fois le jeune Duc en son pouvoir, le roi de France compte reprendre la direction de la politique savoyarde.

Grolée accomplit fidèlement les ordres de son maître ; mais, averti du départ du Duc, le comte de La Chambre réunit une petite troupe et se met à la poursuite du gouverneur ; celui-ci s'est arrêté à Yenne, avec le duc, pour la nuit: c'est leur dernière étape avant d'entrer en Dauphiné.

La Chambre et Miolans contre Louis XI

La Chambre arrive à Yenne avant l'aube, pénètre dans la maison, et s'empare de Grolée : il l'envoie prisonnier à son château de l'Hueille. Il réussit facilement à convaincre le jeune duc qu'il a intérêt à *fuir les caresses de son oncle le roi de France*.¹

Reste à reconquérir le gouvernement du Piémont dont s'est emparé l'évêque de Genève. Le comte de La Chambre revient donc avec le duc à Chambéry, où il réussit à réunir une armée de plus de dix mille hommes, puis il se dirige vers le Piémont, toujours accompagné du duc de Savoie, avec lequel il s'arrête à Turin. Pendant ce temps le maréchal de Miolans avec l'armée de Louis affronte les troupes de l'évêque. A Turin, le comte de La Chambre ne quitte pas le duc, auquel il cherche à procurer les distractions de son âge (camarades de jeux, *mômeries* à l'occasion des fêtes de Noël 1481...). Philibert a 16 ans...

Mais la disgrâce était proche.

C'est Marc de Seyssel-Cressieu, lointain parent de Louis 1^{er} qui parle* : *"Il est facile de se rendre compte des causes véritables qui ont provoqué cette disgrâce : Louis XI avait déjà cherché à renverser le comte de La Chambre et le ressentiment de ce roi pour celui qui avait déjoué ses calculs politiques est la seule et unique cause de la chute de Louis de Seyssel-La Chambre."*

Philippe de Savoie, comte de Bresse, l'un des oncles de Philibert, se prétend menacé par le roi de France. Louis de La Chambre l'accueille à Turin début 1482 ; mais le comte de Bresse lève une troupe salariée d'environ quinze cents hommes, revient à Turin et s'empare de Louis et du jeune Duc.

La disgrâce

Voyant sa liberté menacée, Myolans se hâte de regagner la Savoie d'où il passe... en France.

"Quinze jours à peine suffirent à Philippe de Savoie pour instruire le procès du comte de La Chambre. Condamné pour félonie, ses biens furent séquestrés et le comte de Bresse, à la fois juge et partie, crut pouvoir se les faire adjuger. Philibert qui, au dire de la chronique, avait éprouvé un grand déplaisir de l'arrestation du gouverneur général, consentit néanmoins à donner à son oncle l'investiture du comté de La Chambre et de la vicomté de Maurienne.

*Pendant ce temps, l'épouse de Louis, Jeanne de Châlon, retirée à Saint-Rambert en Bugey, demandait la libération de son mari. Elle fit délivrer Grolée incarcéré au château de l'Hueille depuis près de deux ans."*¹

Le 17 avril 1482, elle adressait à M. du Bouchage la lettre suivante :

Monsieur du Bouchage ,

Je me recommande à vous de tout le pouvoir de mon cuer, vous mercians de la poyne que vous avez prins pour Monsieur de La Chambre mon mary ainsy que m'a dist mon maistre d'oustel, lequel ay envoyé à La Chambre et à Leuillie pour la délivrance de Monsieur d'Eslins; et à moy ne tiendra que je ne le feisse mettre en sa liberté pour complayre et obéir au bon commandement du roy, ainsy que plus à plain vous dira le présent pourteur lequeul ay chargé vous dire aucunes chouses de ma part. Si vous prie qui vous plaise le croyre comme moy-mesme et vous employer pour Monsieur mon mary et pour moy ainsy comme j'en ay ma parfaite fiance. Et quand temps et lieu sera je ne seray pas ingrate à recognoistre le bien que vous aurez faitz à mondist seigneur de La Chambre ; En vous disans à Dieu, Monsieur du Bouchage, auquel je prie qui, par sa grâce, vous doint bonne vie et longue.

Escript à Saint-Rambert, le XVII^e jour d'avril.

La toute vostre, Jehanne de Chalon. »

*Dès que l'évêque de Genève eut conquis la régence, le comte de Bresse conduisit le duc Philibert auprès du roi de France à Lyon ; mais les événements donnèrent cruellement raison au comte de La Chambre : à peine le jeune prince eut-il rejoint son oncle, qu'il mourut à l'âge de 17 ans d'une maladie bizarre, que plusieurs contemporains prirent pour un empoisonnement.*¹

A vrai dire, Philibert voyageait en France depuis plusieurs mois, et d'autres contemporains penchent pour les suites d'une partie de chasse trop enjouée.[ndlr]

Le nouveau duc de Savoie, Charles I^{er} était depuis deux ans en France où le roi, son tuteur, le faisait élever, quand la mort de son frère l'appela au trône de Savoie. Il avait 15 ans. Sur le conseil de Miolans, (...) ce prince, d'un caractère énergique, résolu de reconquérir son duché et d'en chasser ses oncles, le comte de Bresse et l'évêque de Genève. Sans prendre l'avis du roi de France, il se mit en route pour la Savoie.

Son premier acte de souverain concerne le comte de La Chambre dont le patriotisme avait si vaillamment défendu la couronne de Savoie contre les agissements de Louis XI.¹

Le retour en faveur

Ayant de quitter Beaugency, il envoie, en effet, en juin 1482, une lettre par laquelle il proteste énergiquement contre toute donation des biens confisqués sur Louis de Seyssel-La Chambre. Le voyage est difficile : Louis XI cherche à le retenir en France; en novembre, il envoie de Tarare de nouvelles lettres:

« Je proteste, dit-il, contre toute donation et toute inféodation des biens du comte de La Chambre et j'affirme ici que toute donation de ces mêmes biens, qui pourrait être faite à l'avenir, devra, en dépit de ma signature, de mon sceau et des autres signes d'authenticité dont elle serait revêtue, être considérée comme nulle et non avenue, car elle m'aura été arrachée par la crainte de déplaire à mon très redouté seigneur et oncle le roi Louis XI.»

A peine rentré dans ses États, le duc Charles confie à Miolans la garde des châteaux de Maurienne qui appartiennent à Louis de Seyssel et, dès que ce dernier a pu sortir de prison, le maréchal les lui remet contre **une quittance qui, datée du 14 octobre 1483, stipule formellement que Miolans ne détenait ces châteaux que parce qu'ils lui avaient été confiés en garde par le duc de Savoie.**

Libéré des prisons d'Avigliane,*³ Louis se hâte de revenir en Savoie où l'appelle la santé de sa femme : Jeanne de Châlon, brisée, est gravement malade. Elle teste à Chamoux, le 23 août 1483, instituant son mari légataire universel. Morte le 15 septembre 1483, elle est enterrée, conformément à sa volonté, dans l'église des Carmes de La Rochette, à côté du tombeau de Jean de Seyssel, maréchal de Savoie.

En Touraine, Louis XI est mort aussi en 1483, au Plessis-lès-Tours.

"Quelques mois à peine après sa sortie de prison, le comte de La Chambre, complètement rentré en faveur, était nommé par le duc Charles Receveur des émoluments des Sceaux des judicatures de Maurienne. Les comptes qu'il faisait tenir des recettes de cette charge lucrative existent encore aux archives camérales de Turin".¹

1478-1483. L'affaire du Duc Philibert...

2ème version, racontée par Léon Ménabréa (en 1859)⁴

"Le duc Philibert n'avait que quatorze ans lorsque la mort lui enleva son héroïque mère. Les provinces, émues par ce malheur, retombèrent vite dans l'anarchie. Les États, de nouveau convoqués, prirent conseil du **roi de France, qui nomma le comte de La Chambre gouverneur général** (Simonin).

Ce choix trahissait la politique persévérante d'un prince qui cherchait à semer la discorde pour affermir sa propre puissance. Les oncles du jeune duc, qu'on avait mis à l'écart, furent vivement blessés. **Bientôt la lutte devient ouverte : le comte de La Chambre est accusé d'abus et de prévarications.**

L'évêque de Genève se hâte de reprendre les rênes du gouvernement. A l'aide d'un ordre secret de Louis XI, le duc Philibert, sous prétexte d'une partie de chasse, est conduit en Dauphiné par Grolée de L'huis,

créature du roi.

De La Chambre court à la poursuite du jeune duc et le ramène en Savoie. Il fait enfermer Grolée de L'huys, comme traître, au château de Leuille en Maurienne, et se met en mesure de faire la guerre à l'évêque de Genève, qui gouvernait le Piémont. Verceil est assiégé par le seigneur de Miolans, qui commandait l'armée expédiée par de La Chambre. Philippe de Bresse, d'après les conseils de Louis XI, gagna quelques officiers de la cour de Savoie. Il chargea Thomas de Saluées de s'emparer du comte de La Chambre (Fleury, Histoire ecclésiast.).

Cet ordre fut exécuté à Turin, et **l'ex-gouverneur fut jeté en prison**. Malgré les griefs qui lui étaient imputés, le duc Philibert témoigna quelque déplaisir de cet événement ; mais l'intérêt de l'Etat imposait, à cette heure, d'adhérer aux inspirations du roi de France.

Jean-Louis de Savoie est une seconde fois nommé gouverneur du duché, et Philippe reprend la lieutenance des provinces subalpines. Ce dernier abandonne peu le duc Philibert, qui, malgré les heureux instincts de sa nature, se livre aux dissipations de son âge et à son goût violent pour la chasse, d'où lui vint le surnom de Chasseur. Ce jeune prince, se trouvant à Lyon, mourut à l'improviste (1482). Cette fin prématurée donna lieu à des soupçons d'empoisonnement. Rien de positif ne vint les appuyer.

Charles Ier. frère du défunt (dit le Guerrier), troisième fils d'Amédée IX. lui succéda à l'âge de quatorze ans. Il mourut dans sa vingt-unième année (1489), victime de la vengeance du marquis de Saluées, qui le fit empoisonner.

(...) La mort de Charles, dernier descendant d'Amédée IX, fit passer la couronne à Philippe de Bresse, son grand-oncle, dit Sans-Terre, lequel tient une si large place dans l'histoire de Savoie. Ce prince ne régna que dix-huit mois, et ne parvint au trône qu'à l'époque de son existence où les ambitions passées avaient perdu de leur prestige. Plein de valeur et de hautes et grandes qualités, la fin de sa vie effaça les erreurs du commencement.

1478-1483. L'affaire du Duc Philibert...

3ème version, racontée par Henri Ménabréa (en 1990) .⁵

Accroissement des troubles.

À la mort de Yolande, les Trois États, assemblés à Rumilly, demandèrent eux-mêmes à Louis XI d'organiser une nouvelle régence. **Le roi choisit un homme de confiance, le comte de La Chambre. Mais ce seigneur s'en servit pour des buts personnels, brouilla les affaires et se saisit même du jeune duc. Louis XI fit arrêter La Chambre et s'assura de Philibert en le tenant près de soi. Ce fut à Lyon que mourut le jeune duc; peut-être ses amusements d'exilé contribuèrent-ils à cette fin précoce (1482).**

C'est plus court, et le point de vue change !

1491-1492. L'affaire de l'évêque de Genève

Les événements de 1478 à 1483, avaient-ils fait perdre le sens de la mesure à Louis de La Chambre? Cette fois, il allait commettre un crime de lèse-majesté... et s'en sortir pourtant avec les honneurs.

Après la tutelle de Yolande, est venu le temps de la tutelle de la duchesse Blanche de Montferrat. Celle-ci abandonne Chambéry pour Turin : la frontière française est fixée, l'histoire des États d'Italie se joue; les seigneurs piémontais prennent des emplois longtemps réservés à la noblesse savoyarde, où la colère gronde une fois de plus, contre une Duchesse.

Or, Blanche va nommer elle-même le nouvel évêque de Genève, contre l'usage ; et... le siège aurait dû revenir à un Seyssel. C'est la révolte ! Poussé ou soutenu par ses amis, **Louis de La Chambre lève une**

armée contre le Duché, occupe Chambéry et d'autres places, et installe son cousin Seyssel à l'évêché. Mais bientôt, ses troupes se heurtent à celle de Philippe de Bresse, et au terme d'une bataille sanglante, Louis, vaincu, passe en France.

En août 1491, les biens de Louis de la Chambre sont à nouveau confisqués !

La sentence est de nouveau prononcée par Philippe de Savoie, comte de Bâgé, seigneur de Bresse, gouverneur et lieutenant général du duc Charles-Jean-Amédée : il déclare confisqués tous les biens de Louis, "*jadis comte de La Chambre*" (châteaux, lieux, fiefs et arrière-fiefs, biens et revenus), pour les **crimes de félonie et de lèse-majesté commis par lui en envahissant à main armée des châteaux et fiefs du duc.**

(Philippe, ennemi juré de Louis, est nettement juge et partie ! Et l'acte, qui reprend même les griefs de 1483 annulés par Charles II, semble un tantinet délirant : on y relève des accusations évidemment mensongères. **Chamoux cité à de nombreuses reprises prend des airs de repaire de brigand...**)

[\(Lire l'acte d'accusation dans la page "*lèse-majesté ?*"\)](#)

Cette sentence est confirmée par le Conseil résident à Chambéry en novembre 1491.

Déjà (en septembre 1491), Blanche, duchesse de Savoie, tutrice du duc, a délivré les patentes **unissant les biens confisqués au patrimoine ducal** ; et en novembre 1491, la duchesse prescrit au capitaine de Châteauneuf de **détruire les châteaux confisqués.**

(On aimerait savoir ce que devint sa famille à ce moment-là)

En fait, c'est le château de Châteauneuf qui en fera les frais.

Louis a gagné le roi de France Charles VIII à sa cause : Philippe de Bresse est convoqué à la cour royale pour explications, et doit accepter de "passer l'éponge" : amnistie complète, révocation de la sentence de confiscation....

Louis rentre en Savoie, retrouve ses charges, ses biens... Il récupère La Rochette en mai 1492.

Marc de Seyssel-Cressieu commente en 1900 : "*Il est curieux de constater la facilité avec laquelle des événements de l'importance de ceux que nous venons de relater étaient oubliés à la Cour de Savoie. La force et la puissance étaient encore, à cette époque, considérées presque à l'égal des vertus et les abus que l'on pouvait en faire étaient facilement excusés.*

Le comte de La Chambre était à peine rentré dans la libre possession de ses biens qu'il reprenait à la Cour la situation à laquelle sa naissance lui donnait droit.

*La mort du jeune duc Charles-Jean-Amé [en] avril 1496, faisait passer la couronne de cet enfant de six ans à son grand-oncle Philippe, comte de Bresse, qui avait été, pendant tant d'années, l'irréconciliable ennemi du comte de La Chambre. Le caractère violent et emporté du nouveau duc devait faire craindre à Louis de Seyssel les conséquences que pourrait avoir pour lui ce changement de souverain, mais, **à peine monté sur le trône, Philippe fit preuve de la plus grande mansuétude** et, loin de chercher à nuire à ses anciens ennemis, s'efforça de se les attacher en les comblant de charges et d'honneurs. L'investiture qu'il donna au comte de La Chambre de tous les biens pour lesquels ce seigneur était obligé de lui rendre hommage renferme les considérants les plus flatteurs; il lui accorda plusieurs charges et l'associa aux affaires de son gouvernement." ¹*

18 mois plus tard, en 1497, Philibert le Beau, fils de Philippe devient duc de Savoie ; avant de laisser rapidement la place à son frère Charles.

Louis de La Chambre est toujours là, chargé de hautes missions diplomatiques avec la France ; il négocie en particulier un nouveau passage des troupes françaises vers l'Italie. Toujours chambellan ducal, le comte de La Chambre réside pratiquement jusqu'à sa mort auprès de son nouveau souverain; il est à La Rochette au moment de sa mort, en mai 1517, à 67 ans.

A.Dh.

* En 1868, Victor de Saint-Genis écrit ³ : "[Louis] ne quitte plus Philibert, le conduit de fête et fête de Chambéry à Rumilly, où se tinrent les États en décembre 1481, mais de préférence sur les bords du Rhône, à Seyssel, Châtillon, Yenne, Saint-Genix, où l'on chasse, où l'on danse, , et d'où il est aisé en une journée de descendre jusqu'à Lyon par le cours rapide du fleuve. Le comte de La Chambre, pris par surprise, est à son tour **enfermé dans la prison de Myolans.**" Les sources sont citées : *Archives de Cour* (Maurienne - Mazzo III § - *Enquête touchant les delicts et œuvres de fait perpétrés par Messire Loys de La Chambre*)

Sources bibliographiques

- 1- *La Maison de Seyssel : ses origines, sa généalogie, son histoire : ... Marc de Seyssel-Cressieu in Gallica* : <http://gallica.bnf.fr/> (Il faut saluer la richesse des notes bibliographiques de cet ouvrage.)
 - 2- d'après : *Yolande de France, Duchesse de Savoie, Sœur de Louis XI* (Michèle Brocard, Cabédita 1999)
 - 3- *Histoire de Savoie d'après les documents originaux depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'annexion*, Victor de Saint-Genis, édité à Chambéry, 1868 Vol.1 page 478 (scan Google Books / BCU Lausanne)
 - 4- *Chroniques de Yolande de France ...* Léon Ménabréa, 1859, Volume 1 (scan GoogleBooks/The New York Public Library)
 - 5- cf *Histoire de la Savoie* Henri Ménébréa (1933 - 1990, La Fontaine de Siloé)
-

Pour les chercheurs : ressources à explorer

Louis [de Seyssel], comte de La Chambre, vicomte de Maurienne. - SA 26, 37, 46, 47, 55, 141, 142, 145, 146, 147, 159, 162, 251 Mariage : 145, 146. Testament : 148

Archives Départementales de Savoie

Archives en ligne » Autres archives en ligne > Archives de Cour (Fonds de la province de Savoie-propre) - SA 1 à 38 SA 26. Province de Savoie (suite). Forez à La Serraz.

en détail

• SA 26 Forez à La Serraz. (42 pièces parchemin, 2 cahiers et 13 pièces papier, 2 sceaux. 1246-1714)
- **EN LIGNE, page 226/346** Inféodation consentie par Philibert, duc de Savoie, à son oncle, Philippe de Savoie, comte de Bâgé, des **châteaux et mandements de L'Heuille, de La Rochette, des Hurtières, de Sainte-Hélène, Chamoux, Montaille, Neyrieu (Ain) et Juis (Ain) en conséquence de la confiscation des biens de Louis, comte de La Chambre**, vicomte de Maurienne, pour crime de lèse-majesté (1482, 11 ou 20 février).

SA 37 Titres de la Maison de Seyssel.

- Transaction passée entre Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, et Françoise, sa fille, femme de Gabriel de Seyssel, baron d'Aix, de la Bâtie et de Meillonas, au sujet de leurs droits à la succession de la principauté d'Orange, hérités de Jeanne de Chalon, femme dudit comte de La Chambre (1491, 5 janvier).

- Transaction entre Françoise de La Chambre, femme de Gabriel de Seyssel, baron d'Aix, et Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, mère et tutrice de Philibert de Chalon, prince d'Orange, comte de Tonnerre, au sujet de la dot de 60 000 livres, jadis constituée par Jean, comte d'Armagnac en faveur d'Eléonore d'Armagnac, femme de Louis de Chalon, prince d'Orange, et aïeule de la dite Françoise de La Chambre, copie (1504, 8 novembre).

SA 42 Chamousset, Chamoux, Charmet.

CHAMOUSSET. Reconnaissance passée en faveur du comte de La Chambre par Jean de La Chambre, seigneur de Chamousset, fils de Jean, bâtard de La Chambre, pour la maison forte de Chamousset et autres biens, s.d. (fin du XVe s.)

SA 46 - Registres de reconnaissances et hommages, reçus par Pierre Gavens, secrétaire ducal, commissaire et receveur des extentes de Louis, comte de La Chambre, pour des biens relevant des châteaux de Châteauneuf et de Sainte- Hélène-des-Millières (1489-1490).

SA 47 - Reconnaissance en faveur de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, pour des biens situés dans le mandement de Châteauneuf par Archives départementales de Savoie, Trésor des chartes page 54/65 Guigues et Claude, fils de feu Jacques d'Orlyé, et par noble Claude Palluel, héritier de Guigues de Montmayeur (1489-1490).

- Compte des recettes et dépenses de la châtelainie de Châteauneuf, rendu par Aymon de la Charnée, châtelain dudit Châteauneuf pour le comte de La Chambre, vicomte de Maurienne (1493).

- Registre des reconnaissances de plusieurs nobles tenant des biens dans le mandement de Châteauneuf, reçues par Louis Germanet, notaire public et commissaire des extentes de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, baron de Cuines et de Châteauneuf (1514-1516).

SA 55 - La Rochette (suite)

- Ventes consenties en faveur de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, de biens situés à La Rochette (1498).

- Prix-fait pour la construction d'une halle à La Rochette (1512).

- Inventaire des meubles du château de La Rochette (1512).

SA 58 - Contrat de mariage entre Françoise, fille de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, et Jacques de Miolans, fils aîné d'Antelme, baron de Miolans et d'Anjou (1479).

- Quittance passée par Jean de Montmayeur, seigneur du Crest, d'une somme de 10 000 florins à compte de 30 000 florins restant à lui payer pour sa renonciation au profit de Louis, comte de La Chambre, de ses droits à la succession de Gaspard, comte de Montmayeur (1488).

- Renonciation en faveur du même comte de La Chambre par Françoise de Sassenage, vicomtesse de Clermont et de Tallard, de ses droits à l'hoirie de Gaspard, comte de Montmayeur, son grand père, et de Jacques, comte de Montmayeur, son oncle, copie (1488).

SA 59 - (...) vicomte de Maurienne, seigneur de Châteauneuf, par Jean de Cuines, seigneur de Rubaud, pour sa maison-forte de Rubaud et ses biens et revenus à Coise, Saint-Jean-Pied-Gauthier, Châteauneuf et Bettonet (1494).

SA 141. Province de Maurienne (suite) : La Chambre

- Enquête faite a la demande du comte de La Chambre sur des réparations à entreprendre contre les débordements du Gelon dans le mandement de La Chambre (1497).

- Lettres de Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, qui déclare avoir reçu les châteaux de La Chambre et de Cuines, remis par Antelme, baron de Miolans, maréchal de Savoie, qui les avait reçus en garde (1483, 14 octobre).

SA 142. Province de Maurienne : La Chambre (suite).

- **Relation des délits et voies de fait perpétrés contre le duc Philibert Ier** et autres par Louis, jadis comte de La Chambre, et à cause desquels tous ses châteaux et biens ont été confisqués, s.d. (vers 1478).

- **Sentence de confiscation prononcée par Philippe de Savoie**, comte de Bâgé, seigneur de Bresse, gouverneur et lieutenant général du duc Charles- Jean-Amédée, pour laquelle il déclare confisqués tous les biens de Louis, jadis comte de La Chambre (châteaux, lieux, fiefs et arrière-fiefs, biens et revenus)), pour les crimes de félonie et de lèse-majesté commis par lui en envahissant à main armée des châteaux et fiefs du duc; (1491, 31 août) confirmation de cette sentence par le Conseil résident à Chambéry (1491 14 novembre).

- Patentes de Blanche, duchesse de Savoie, tutrice du même duc, unissant au patrimoine ducal les **biens confisqués** (1491, 20 septembre).

- Lettres de la duchesse, qui prescrit au capitaine de Châteauneuf de **détruire les châteaux confisqués** (1491, 5 novembre).

SA 146 Province de Maurienne : Titres de la Maison de Chambre (suite).

- **Interrogatoire [de témoins] à l'occasion du procès** survenu entre Louis, comte de La Chambre. et les

nobles Louis, Pierre, Jean de La Ravoire au sujet de la coutume de Savoie, qui considérait comme valables les aliénations, donations et subhastations de biens féodaux (1472)

- **Procuration** donnée à Louis comte de La Chambre, lieutenant et gouverneur général deçà et delà les monts, à Guillaume Vulliod pour l'administration de ses biens (1480)

- Vidimus de l'obligation passée en 1493 par les habitants de La Croix de la Rochette et consorts de la somme de 500 florins au profit de Louis, comte de La Chambre, pour contribution à la dot de Françoise de La Chambre, sa fille, mariée au baron d'Aix, acte produit à l'occasion de l'action intentée contre les paroissiens du Verneil, d'Etable, de La Croix et de Rotherens par Jean, marquis de La Chambre, en vue d'obtenir une aide pour le mariage de Béatrix de La Chambre, sa sœur, avec René de [Bruges], prince de [?] (1564).

- Mémoires concernant les droits, revendiqués par la Maison de La Chambre sur le comte de Dammartin et la baronnie de Tours en Champagne, qui avaient été donnés à la suite de la condamnation pour crime de lèse-majesté d'Antoine de Chabannes, par Marguerite de Nanteuil, sa femme, à Jacqueline de Chabannes, leur fille, femme de Louis de La Chambre, s.d. (XVIe s).

SA 159. Province de Maurienne (suite). Avieux et Les Hurtières.

- Actes de procédure engagés entre Louis, comte de La Chambre, **possesseur pour les deux tiers de la juridiction des Hurtières**, et Aymon des Hurtières en conséquence du décès d'Amédée des Hurtières, frère de ce dernier (1478 1480).

- Echange consenti par Louis, comte de La Chambre, vicomte de Maurienne, qui cède tout le mandement et la juridiction de Montaille à Antelme, baron de Miolans, **contre le tiers du mandement et de la juridiction des Hurtières**, vidimus (1479).

- Reconnaissance passée en faveur du comte de La Chambre par noble Jean, fils de feu Jean, bâtard de La Chambre, pour son château et ses biens de Chamousset et ses biens des Hurtières, copie (1493).

ADS - Moyen-Age et Ancien Régime / Fonds des administrations d'Ancien Régime jusqu'en 1793 / Administration générale du duché

C 1773 Affaires générales. – Indice, Savoia, répertoire analytique, rédigé en italien, des concessions, investitures, consignements de fiefs, dans le duché de Savoie, depuis le XIIIe siècle, etc. – Lettre C, 1er volume, commençant par les titres de Cercler, en Genevois, et finissant par ceux du Châtelard en Beauges. – **Inféodation du château et de la Seigneurie de Chamoux**, accordée, en 1482, à Philippe de Savoie, par le duc Philibert de Savoie. (Sans dates, XVIIIe siècle)

Brigandages ?

Voici un épisode de la vie tumultueuse de Louis de La Chambre, seigneur de Chamoux (et de beaucoup d'autres fiefs) rapporté dans les Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne en 1894 : à croire cette version, on ne s'étonnera pas que Louis ait fait construire dans la cour du château de Chamoux, peu avant sa mort, la chapelle Sainte-Anne... pour le repos de son âme; mais ceci est une autre histoire...

(Une autre version suit (Lèse-majesté ?) : c'est le texte d'où tout est parti. Un texte truqué dès l'origine ! Voilà qui alerte sur les récits d'Histoire !)

Du chambard à Chamoux

Les exactions de Louis de la Chambre

"Malgré sa puissante autorité, le châtelain d'Aiguebelle rencontra, vers la fin du XVe siècle, un homme plus puissant que lui, Louis de la Chambre. Les malheureux événements qui ont précédé la régence d'Yolande de France, duchesse de Savoie et mère du duc Philibert, les excès et les abus commis par Philippe de Bresse et par Louis de la Chambre durant l'administration de cette princesse, à l'âme si virile, ont attiré sur Aiguebelle les brigandages de ce seigneur."

"Il eut la témérité d'y envoyer vingt-cinq ou trente hommes d'armes qui entrèrent dans le prieuré de

Saint-Etienne, en enlevèrent les armes ducales des portes, malgré Jacques Bissard, secrétaire du duc de Bresse, qui en avait été nommé gardien, dépouillèrent celui-ci de tous ses effets, le conduisirent jusque sur le pont où ils voulurent le tuer, et ne le laissèrent échapper qu'en chemise, in comesia, grâce à de bonnes paroles, bonis verbis."

"Quelques jours après, ses mêmes gens d'armes redescendirent à Aiguebelle, se saisirent du procureur général Gariod qui y était venu, de la part du Conseil Résident, pour prendre des informations judiciaires sur les violences, vols et autres crimes commis par Louis de la Chambre et ses gens ; ils lui brisèrent bras et jambes. Gariod fut transporté dans l'hôpital de Saint-Georges à Aiguebelle mais, les satellites de cruauté étant revenus sur ordre de Louis de la Chambre, le procureur général se vit arraché de son lit, quoique couvert de plaies saignantes, roué de nouveaux coups sur la place publique, en présence des autorités tremblantes et stupéfaites de tant de barbarie sur un magistrat et, laissé pour mort, il eut tout son argent, son épée, ses vêtements, ses deux chevaux, enfin tous ses effets enlevés par les brigands, qui non contents d'avoir roué de coups le maître, frappèrent encore son domestique."

*Louis de la Chambre,
in La maison de Seyssel : ses origines, sa généalogie, son histoire...
de Marc de Seyssel-Cressieu*

"A la suite du récit qu'ils lui firent de leurs atrocités, Louis eut encore l'orgueilleuse et brutale jactance de menacer des mêmes châtimens quiconque oserait venir s'enquérir de ses actions."

"A la même époque (1480 à 1490), il séquestra et incarcéra dans son château de Chamoux, pendant vingt-deux mois, noble Raymond Ravoire, seigneur des Hurtières, dépendant du duc de Savoie. Il voulut même livrer à la mort le frère de Raymond, religieux observantin qui était allé supplier pour la délivrance de celui-ci, en lui portant à ce sujet des lettres au nom du duc.

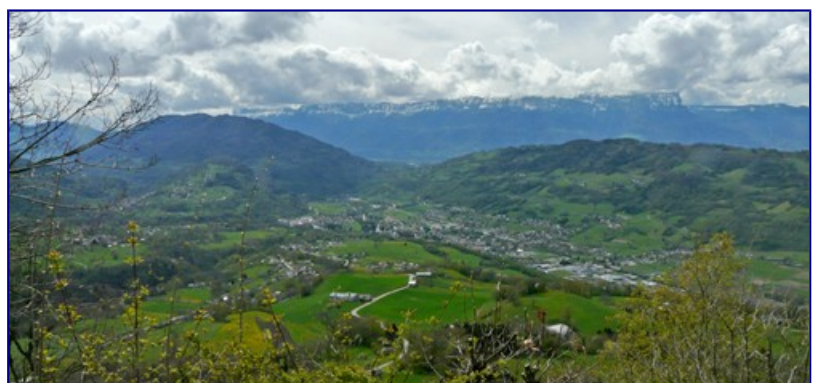
Le moine fut obligé de promptement se cacher jusqu'à ce que les officiers ducaux se fussent emparés de ce château et eussent délivré Raymond."



"Insatiable dans ses déprédations et ses méfaits, Louis envoya à Mont-Grepon, hameau de Bontvillaret, une nombreuse bande de gens armés qui saccagèrent, pillèrent les maisons des tenanciers inoffensifs, leur extorquèrent 300 florins, quoiqu'ils fussent sujets immédiats du duc de Savoie.

Enfin, il n'eut pas crainte d'incarcérer dans son château de la Chambre le châtelain même d'Aiguebelle, qui lui avait été député par le duc, et de ne le laisser libre qu'après extorsion de 6 florins."

Nid d'aigle ! Le point de vue stratégique du château-fort de L'Huile face au Grésivaudan, et sur la route du Cucheron



"Tant de crimes commis non seulement à Aiguebelle, à Chamoux, mais encore dans les Huiles, dans les Cuines et ailleurs en Maurienne, avaient répandu une consternation si générale, une terreur si grande dans nos vallées, que l'on n'osait plus y circuler même de jour."

"Les châteaux-forts de la Chambre, des Cuines, de Chamoux, d'Epierre, des Huiles, se remplissaient de ses victimes, des officiers, des fonctionnaires, des serviteurs du prince, des étrangers qu'il avait fait saisir, rançonner sans pitié à leur passage, pillant l'or, l'argent, tous les effets, prenant les lettres et les messages, les lisant sans discrétion et les jetant ensuite à l'eau. Ainsi fit-il pendant près de dix ans."

Nid d'aigle encore ! Point de vue du château fort de La Chambre sur la Vallée de la Maurienne

"Aiguebelle, malgré son château, ses murs et son châtelain, tremblait comme les populations environnantes, livrées à la merci de ce noble brigand."



"Justice est venue pourtant.

Le 13 août 1491, fut publiée par le héraut d'armes du prince la sentence de Philippe de Savoie, gouverneur et lieutenant général du duc Charles-Jean-Amédée, qui déclarait tous les châteaux, lieux, fiefs, arrière-fiefs, biens et revenus possédés par Louis de la Chambre, confisqués pour les crimes de félonie et de lèse-majesté qu'il avait commis, biens qui furent incorporés au patrimoine ducal par la duchesse Blanche de Savoie en ses lettres patentes du 20 septembre 1491. L'énergie et la puissance enfin étaient venues rétablir la sécurité et la tranquillité à Aiguebelle comme en Maurienne. Par ordre de la duchesse, on avait déjà démolé les murs bastionnés du château de Châteauneuf."

in Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne : bulletin 1894 p.135 (SER2T1) Source: gallica.bnf.fr

Nous présentons ici **une** version des faits : on peut constater que l'auteur prend très nettement partie contre Louis de La Chambre, sans trop se poser de questions !

Bien entendu, d'autres auteurs tout aussi respectables ont relativisé l'affaire.

Au tout début du XXe siècle, Marc de Seyssel-Cressieu, parent indirect de Louis de Seyssel de la Chambre, expliquait ces brutalités par de graves provocations d'adversaires politiques de Louis. Hum...

Mais il donnait aussi le texte de l'acte d'accusation, établi par Philippe de Bresse, ennemi juré de Louis 1^{er} depuis longtemps, et c'est une liste pêle-mêle d'actes de brigandage effarante... donc peu convaincante: voilà qui donne à réfléchir.

D'ailleurs, soutenu par le Roi de France, quelques années plus tard, Louis put récupérer ses fiefs, et même retrouver une place brillante à la Cour de Savoie.

À la Rochette, l'Eglise des Carmes a conservé jusqu'à la Révolution son tombeau, magnifique, et ceux de ses épouses. Alors, que penser ?

Tout de même, les châteaux de Louis - et pas seulement Aix et Châteauneuf - ont bien failli être détruits, sur la demande de la Régente Blanche !

Pour plus d'informations :

La Maison de Seyssel, par Marc de Seyssel-Cressieu, consultable sur Gallica.bnf.fr ... et bien sûr, les Archives départementales de Savoie...

Recherche et transcription A.Dh. 2012

Lèse-majesté ?

Un crime de lèse-majesté

"Brigandages?" présente un article paru dans la revue "Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne en 1894" : l'image de Louis 1^{er} n'est guère flatteuse !

Mais on s'interroge sur les motivations de ce voleur de pauvres, assoiffé d'honneurs de pacotille, quand il pouvait se trouver comblé d'honneurs et de cadeaux, fréquenter les cours royales...

Or, voici le texte de l'acte d'accusation, d'où l'article est probablement issu, au moins en partie.

Problème : **cet acte est dressé par Philippe de Bresse**, l'ennemi de Louis, aussi emporté, passionné que

lui, et une fois de plus à la tête du camp adverse !

Ci-dessous, les délits et faits commis par messire Louis de la Chambre, pour lesquels ses biens ont été légitimement confisqués et adjugés à notre très redouté seigneur et prince, monseigneur le duc, et à son procureur fiscal.

- *ledit Louis de la Chambre a pris le seigneur de Lhuys, envoyé par le roi, gouverneur de notre très redouté seigneur de bonne mémoire monseigneur Philibert, duc de Savoie, et de son autorité le fit mener au château de l'Huile, prison privée, où le détint longtemps de force.*
- *De même, aussitôt, après la prise de Lhuys, la Chambre mena le duc Philibert de Savoie, par grandes pluies et neige, de jour et de nuit, de l'autre côté des montagnes, si bien que notre seigneur et prince mourut peu de temps après du mal qu'il avait contracté.*
- *De même, le prieur de Bellentroz est mort, alors qu'il y était de la part de monseigneur le protonotaire de Milans par délégation de notre seigneur : de La Chambre a envoyé son serviteur le seigneur de Vens et 300 hommes en armes qui entrèrent par force dans le prieuré.*
- *De même de La Chambre a envoyé ses gens prendre noble Stevent Bayet, châtelain de monseigneur le duc de Salins en Tarentaise, et le fit mener en son château de Chamoux, et de là, à son autre château de Cuynes, où il le fit rançonner avant de le délivrer.*
- *De même, alors que le château de Villard-Sallet appartenait à notre seigneur le duc de Savoie, de La Chambre accompagné de ses serviteurs et complices entra dans le château par ruse, et jeta dehors ceux qui tenaient ce château. Et là, il s'installa par force 4 ou 5 années, en dépit des commandements de mon seigneur le duc. Il a de plus obligé ses sujets à lui être fidèles leur disant qu'ils reconnaissent la croix blanche.*
- *De même, notre seigneur le duc Charles étant récemment trépassé, de La Chambre se rendit en compagnie de sept à huit cents hommes en armes au château de Chambéry, il les fit entrer et occupa la ville jusqu'à ce que plusieurs commandements de notre redoutée dame lui soient accordés.*
- *De même, à plusieurs reprises, de La Chambre a rassemblé de nombreux hommes en armes, tant locaux qu'étrangers, pour résister à la volonté de madame la duchesse et à monseigneur de Bresse, gouverneur général de Savoie ; et depuis Pâques dernier, il a rassemblé 2000 gens en armes à pied et à cheval, passant par les pays de notre seigneur en prenant les vivres et en pillant les sujets de notre seigneur, malgré les interdictions émises, à peine de confiscation de corps et de biens.*
- *De même, au mois de juin dernier, de La Chambre a fait prendre par ses serviteurs Pierre Leuriez, procureur fiscal ducal de la baronne de Jays, sur le chemin public allant à la cour de notre dame pour les affaires de notre prince et duc; et ils l'ont mené à Chamoux, lui ont pris chevaux, or et argent et tout ce qu'il portait, puis l'ont fait mener brutalement au seigneur d'Ays à la Bathie.*
- *De même, en novembre, de La Chambre a envoyé 25 de ses gens à Aiguebelle, de nuit, pour prendre Jacques Bisard, secrétaire de notre seigneur le gouverneur de Savoie, qui tenait le prieuré de Saint-Étienne d'Aiguebelle sous la protection du duc, et le menèrent dépouillé sur le pont d'Aiguebelle pour le noyer, après lui avoir pris son mulet, son cheval, ses vêtements, or, argent, et tout ce qu'il avait.*
- *De même, Gariod, procureur fiscal général d'Aiguebelle fut envoyé de la part du duc de Savoie s'informer et faire procès contre ces criminels ; et de La Chambre envoya 25 ou 30 de ses gens en armes : ils ont pris le procureur en présence du châtelain curial et des sergents du lieu, ils l'ont battu et maltraité ; en outre, ils ont emporté ses procès, ses notes, les chevaux, l'or et l'argent et tous ses habits, et l'ont laissé gisant comme mort à terre. La Chambre en personne s'est rendu à la maison forte de noble Jehan du Mugnet, capitaine et châtelain d'Apremont pour notre seigneur, accompagné d'un grand nombre de ses gens en armes, et ils ont mis le feu à la porte de la maison ; puis ils sont entrés, et ont pris le châtelain capitaine, et l'ont mené en prison à l'Huile, pieds et poings liés : il y est encore détenu ; ils ont pris tout ce qui se trouvait dans la maison selon les coutumes de la guerre, quoique qu'elle soit de la juridiction du duc.*
- *De même, il a envoyé 25 ou 30 de ses gens prendre le château dit d'Apremont, dont Jehan Mugnet était capitaine, et ils l'ont force ; après la prise, il a envoyé le seigneur de Vens son serviteur, et 300 hommes à pied en armes au château d'Apremont pour le garder contre notre seigneur, comme des ennemis en guerre ; puis ils ont brûlé le château et ils ont pris des documents, l'or, l'argent, et 3 ou 4000 florins qu'ils ont emportés.*
- *De même, il a pris et emprisonné longtemps Daniel Quart, un marchand sujet de notre seigneur (... ?) sans aucune cause.*
- *De même, il a pris chez lui le seigneur du Crest et l'a mené au château de Chamoux ; il lui a fait faire*

des ventes et donations de ses biens et il l'a gardé si longtemps contre sa volonté et celle de sa femme, qu'il est mort au château de Chamoux.

- De même, il a emprisonné le seigneur d'Hurtières , pendant 22 mois, quoiqu'il soit de la juridiction de monseigneur le duc.
- De même, de La Chambre a envoyé ses gens au village de Mont-Greppon du mandement d'Aiguebelle, et a fait fouiller, prendre et piller tout ce que ces bonnes gens avaient. Il les a même obligés à lui verser 300 florins, alors qu'ils sont sujets de monseigneur le duc.
- De même, il a emprisonné et rançonné Pierre Ramuz et Claude Milloz, qui ne le servaient pas en armes contre monseigneur le duc.
- De même, ayant rencontré un certain Fetaz qui venait de faire sa présentation en armes au commandement de notre seigneur, il l'a frappé de sa dague et l'aurait tué, disant « Ribaut ! devez-vous faire la présentation contre moi » ; et il a fait fuir des témoins, qui auraient été battus sinon.
- De même, il a forcé les hommes de notre seigneur à lui reconnaître hommage et fidélité, ce qu'ils doivent à notre seigneur le duc.
- De même, il s'est entraîné et a fait entraîner ses officiers sur les terres de notre seigneur, prenant les sujets, les vivres qu'il a fait mener par force dans ses maisons sans payer.
- De même, il a longtemps contrôlé les chemins de Maurienne de telle sorte que personne ne passait sans être pris, pillé et visité. Il a fait prendre les hérauts, cavaliers et messagers envoyés de la part de notre Dame et du gouverneur pour les affaires en cours, et leur a fait prendre leurs lettres, mener dans ses maisons et battre, puis jeter à la rivière, et divers autres sévices.
- De même, plusieurs étrangers passant par la Maurienne tant de France que d'autres pays, ont été volés, et plusieurs autres tués par les gens de La Chambre, au point qu'ils n'osent plus passer par la Maurienne ; et quand les officiers ont voulu s'informer de ces méfaits, ils ont été battus et chassés par les gens de La Chambre.

Et les crimes relatés ci-dessus sont connus, on pourra s'en informer plus largement si besoin, tout est vrai et sans mensonge.

Cet acte est présenté dans la langue de l'époque par Marc de Seyssel-Cressieu dans *La Maison de Seyssel...**

On voit que les griefs des années 1483 sont réactivés. Alourdis même, puisque la mort de Philibert est imputée aux mauvais traitements de Louis. L'histoire de Jehan du Mugnet se lit autrement. Diverses accusations semblent relever du grand-guignol - ou... de l'asile.

Un grief est à prendre au sérieux : c'est l'acte qui justifie l'accusation de *crime de lèse-majesté* :

- De même, notre seigneur le duc Charles étant récemment trépassé, de La Chambre se rendit en compagnie de sept à huit cents hommes en armes au château de Chambéry, il les fit entrer et occupa la ville jusqu'à ce que plusieurs commandements de notre redoutée dame lui soient accordés.

Même si la cour ducale était absente de Chambéry, le symbole était évidemment fort, et le crime indiscutable. Pour notre temps...

Si Philippe a vraiment exposé cette liste à Charles VIII... on peut comprendre que le roi ne l'aie pas pris au sérieux, et soit intervenu fermement. Non ?

A.Dh.

Bibliographie

* *La Maison de Seyssel : ses origines, sa généalogie, son histoire* : ... Marc de Seyssel-Cressieu (1861-1922) (voir Gallica - BNF) p.209 et suivantes

Œuvres pieuses

Louis Ier de Seyssel-La Chambre mena une vie turbulente.

Par ailleurs, il créa ou développa plusieurs fondation religieuses, à la Chambre, berceau familial, à La Rochette, où vivait sa famille, et à Chamoux, où il passait un peu de temps : s'il faut en croire certaines mauvaises langues, il avait en effet bien besoin de se racheter... mais faut-il les croire?

Chamoux

Sainte-Anne de Chamoux

À côté de l'église (avec son curé), et du prieuré qui dépérissait, **Louis I^{er} de Seyssel-La Chambre, seigneur de Chamoux avait fondé dans la cour de son château une « collégiale Sainte-Anne de Chamoux »**, dont les murs ont disparu depuis longtemps sous des dépendances.

La collégiale de Ste Anne, fut érigée, dit un acte d'institution de l'année 1746, *dans la cour du château*¹, par Louis de La Chambre en 1515.

Un acte précise : "*Durant l'épiscopat de Louis de Gorrevod devenu évêque de Maurienne le 29 juillet 1499, les marquis de La Chambre, en Maurienne, des plus puissants seigneurs en Savoie, établirent à la Rochette un couvent de grands Carmes, une Collégiale, à Chamoux et une autre à La Chambre*"².

Dès la fondation de Sainte-Anne de Chamoux, Louis Ier lui adjoint **le prieuré bénédictin de St Pierre de la Corbière** (à Saint-Pierre de Belleville, près de Saint-Alban des Hurtières). C'est d'ailleurs la Corbière qui est redevable.

« *La date de la fondation du prieuré de la Corbière est inconnue. Mais on peut avec beaucoup de probabilité la reporter au VIII^e siècle* » Il est refondé en 1198 par Nantelme de Miolans : une copie de l'acte (vidimus) de 1502 par l'official de Chambéry en témoigne.

En 1515, le comte Louis de La Chambre, ayant fondé la collégiale de Sainte-Anne à Chamoux, lui unit le prieuré de la Corbière. Mais le torrent avait ravagé les propriétés et renversé une grande partie des bâtiments.

Cependant en 1571, lors de la visite de Mgr. Pierre de Lambert, le vicaire et fermier du chapitre de Chamoux, messire Claude Domenget, déclara que **les revenus s'élevaient encore à 450 florins**, environ 2.000 fr. de notre monnaie [1901 NDLR] en valeur commerciale.

Le doyen de la collégiale de Sainte-Anne avait le titre de prieur de la Corbière et celui de seigneur de St Pierre-de-Belleville qu'il portait encore au XVIII^e siècle.

En cette dernière qualité, il nommait le juge de sa minuscule seigneurie et faisait des règlements de police.

En 1748, messire Antoine Ripert, doyen de Chamoux, prieur de la Corbière, seigneur de Belleville, défendit de détourner l'eau du ruisseau du Nant pour la conduire à un martinet. »³

D'autre part, Louis de la Chambre, en tant que seigneur de Châteauneuf, percevait à titre de laïque le tiers de la dîme pour cette paroisse : en 1515, à la fondation de la Collégiale, il donne au chapitre le tiers de cette dîme⁴.

On possède encore⁵ :

- la copie de la bulle d'érection de 1515 (copie du XVIII^e s.).
- le serment de fidélité des chanoines envers Charles-Emmanuel (1576).

Pour en savoir plus, voir : [Sanctuaires, Sainte-Anne de Chamoux](#)

* **Une collégiale** est une église qui a été confiée à un collège de clercs ou chapitre collégial, c'est-à-dire à une réunion de chanoines (de nombre variable selon les lieux) qui se tient ailleurs qu'au siège épiscopal.

Le Chapitre canonial (composé uniquement d'hommes dans la majorité des cas, mais parfois aussi uniquement de chanoines) est la plupart du temps créé (fondation) par une famille seigneuriale, soucieuse de réparer une lourde faute ou de préparer son salut éternel (salut de l'âme) en s'assurant la prière quotidienne de personnes consacrées ainsi qu'un lieu de sépulture décent (à l'intérieur de l'église collégiale).

En fonction de la richesse du donateur et du nombre envisagé de chanoines, le fondateur dote la Collégiale de ressources matérielles suffisantes (en particulier de biens fonciers) qui sont réparties sous forme de prébendes entre les chanoines ; ces derniers sont généralement nommés par le fondateur ou ses héritiers.

Sources bibliographiques :

1- *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne : bulletin 1885 (VOL6.)* p.258

remarque : L'origine des documents n'est pas toujours précisée (le plus souvent : *Archives du Diocèse de St-Jean de Maurienne*)

2- *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne : bulletin 1871 (VOL3)* page 224

: *Quelques notes sur les cardinaux qui ont occupé le siège épiscopal de Maurienne* par M. le docteur Mottard

3- *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la province de Maurienne : bulletin 1901 (SER2,T3,PART1)* p.193

4- *Le Pays de Montmayeur...* Félix Bernard (1971)

5- A.D.Savoie, IR 601B - 3 G 201 *Chapitre Sainte Marie et Sainte Anne de Chamoux* 1 cahier, 1 pièce 1515-1576

Fonds de l'Évêché de Maurienne. Chapitre Sainte Marie et Sainte Anne de Chamoux.

- Copie de la bulle d'érection de 1515 (XVIII).

- Serment de fidélité des chanoines envers Charles-Emmanuel (1576).

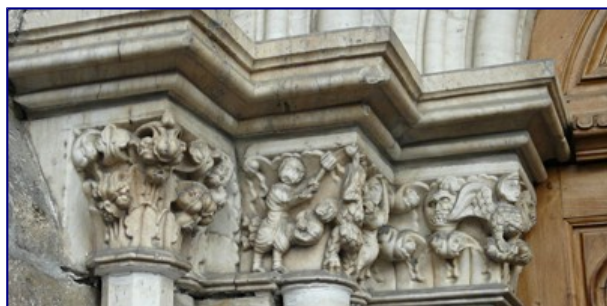
La Chambre

La Collégiale* Saint-Marcel à La Chambre

A la fin du XI^e s., l'évêque de Maurienne, cède l'église de la paroisse de La Chambre à l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse en Piémont pour y fonder un monastère bénédictin.

En 1514, à la demande de Louis de Seyssel, comte de la Chambre, l'église est érigée en collégiale par le pape Léon X. Elle prend le nom de Saint-Marcel.

Son superbe portail de style roman tardif en albâtre sculpté est classé monument historique, il est attribué au XIII^e s. (donc, bien avant Louis)



Quatre séries de colonnettes doubles supportent des chapiteaux à motifs végétaux et anthropomorphes. De chaque côté de la porte, un chapiteau historié est encadré par deux autres mêlant feuillages et monstres grimaçants.

A gauche, la scène principale, présente un combat entre l'ange et le diable, et le meurtre d'Abel par son frère Caen.

A droites, trois scènes bibliques : Zachée, l'entrée du Christ à Jérusalem pour les Rameaux et une Annonciation.



* **Une collégiale** est une église qui a été confiée à un collège de clercs ou chapitre collégial, c'est-à-dire à une réunion de chanoines (de nombre variable selon les lieux) qui se tient ailleurs qu'au siège épiscopal. Le Chapitre canonial (composé uniquement d'hommes dans la majorité des cas, mais parfois aussi uniquement de chanoinesses) est la plupart du temps créé (fondation) par une famille seigneuriale, soucieuse de réparer une lourde faute ou de préparer son salut éternel (salut de l'âme) en s'assurant la prière quotidienne de personnes consacrées ainsi qu'un lieu de sépulture décent (à l'intérieur de l'église collégiale). En fonction de la richesse du donateur et du nombre envisagé de chanoines, le fondateur dote la Collégiale de ressources matérielles suffisantes (en particulier de biens fonciers) qui sont réparties sous forme de prébendes entre les chanoines ; ces derniers sont généralement nommés par le fondateur ou ses héritiers.

Sources iconographiques : photos A.D. pour le CCA

Sources bibliographiques : Conseil général

La Rochette

Le Couvent des Carmes

Citons la plaque posée par le Conseil Général à l'entrée de l'Église des Carmes:

En 1325, le Prieur de Saint-Jeoire autorise François de la Rochette et sa femme Béatrix à faire construire sur la rive gauche du Joudron un couvent pour les Carmes.

Un siècle plus tard, une grande église est édifiée pour les religieux.

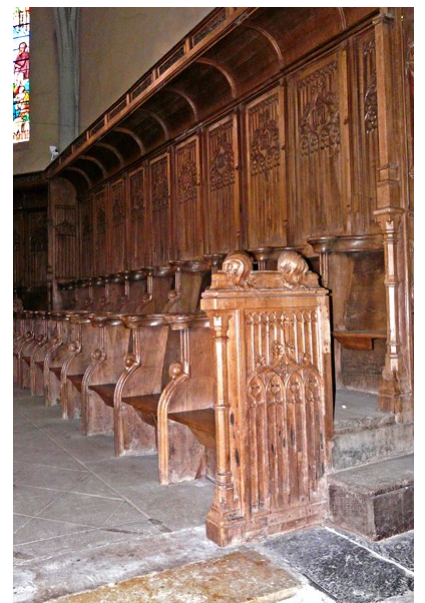
En 1809, ce vaste édifice gothique, avec son vaisseau long, large et bas, clos par un chevet polygonal, est jugé bien trop grand pour le petit nombre de fidèles. Les trois travées sont alors détruites, et seul le large chœur est conservé comme église paroissiale.

L'église conserve des stalles en noyer sculpté datant de 1497 ainsi que de remarquables panneaux de bois peints et statues du XV^e siècle.



L'ancien chœur de l'église des Carmes, édifiée au XV^e siècle.

Au fond, les stalles finement sculptées de 1497 (époque de Louis Ier de La Chambre)



Dans cette église des Carmes, se trouvaient les tombeaux de Jean de Seyssel, maréchal de Savoie, de

Louis I^{er} de Seyssel-La Chambre et ses épouses.

On possède une description éblouie du tombeau de Louis I^{er}, construit de son vivant, détruit pendant la Révolution ([voir "Portrait de Louis I^{er}"](#))

On voit encore un rétable, ainsi évoqué par [Sabadia.org](#) :

Nous n'avons conservé aucun retable peint complet de l'époque gothique, sinon les panneaux du polyptyque offert par le fastueux Louis de Seyssel-la Chambre à l'église de LA ROCHETTE, portant les armes de ses deux épouses.